

Lou vin dou purgatori

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **70 (1931)**

Heft 5

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-223757>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



d'après F. Rouge

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
Pré-du-Marché, 7

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

Abonnement } Suisse, un an Fr. 6., six mois, Fr. 3.50
Étranger, port en sus.
Compte de chèques postaux **II. 1160**

Annonces } 30 centimes la ligne ou son espace.
Réclames, 50 centimes.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

DEUX LETTRES DE LAHARPE

Elles sont celles écrites toutes deux de Paris, l'une le 27 janvier et l'autre le 10 février. Chose curieuse, elles insistent pour que des événements se produisent qui, au moment où Laharpe prenait la plume, l'étaient déjà. Il n'y avait pas alors ni radio, ni téléphone, ni télégraphe, pas même de chemin de fer. Seulement des diligences, avec de nombreux relais.

L'ardent patriote vaudois se plaignait des lenteurs du mouvement révolutionnaire dans le Pays de Vaud. Il gourmandait ses amis et se servait même d'expressions un peu vives pour les stimuler. Habile stratège en chambre, il ne se rendait pas compte des difficultés de réalisation. Le chevalier Glayre, dont le nom est intimement lié à celui de Laharpe, quand on parle des événements de 1798 ne songeait absolument pas à une séparation de Berne; comme ses collègues du Deux-Cents, il désirait parlementer en y mettant toutes les formes du protocole. S'il y avait moyen d'obtenir des réformes, tant mieux; mais, pas de violence. Une fois l'Assemblée provisoire constituée, il dut en aller un peu autrement. Dans le secret de son cœur, Glayre et plusieurs de ses collègues ne devaient pas être enchantés de la tournure brusque que prenaient les affaires. Au lieu d'une conversation, c'était une révolution. Quelle différence de caractère: Laharpe cassait les vitres! L'ayre temporisait.

Les Instructions arrivées de Paris à Lausanne le 23 donnaient le programme de la révolution. Le 18 janvier, ne voyant rien venir, Laharpe écrivait à Brun et lui disait: « Il faut que tout soit terminé très vite. »

Les commissaires et les baillis devront être arrêtés et gardés comme otages; les bureaux de poste occupés; les émigrés chassés, y compris ceux de Genève. Sur cette ville, Laharpe, perspicace, s'exprime vertement: « Les Genevois font tant de sottises qu'ils pourraient à la fin s'en repentir. On ne veut pas d'eux ici, et il serait très fâcheux pour le Pays de Vaud d'être accolés à des si mauvaises têtes ». Le 15 avril suivant, Genève devait tomber au pouvoir de la France.

Cependant, le 27 janvier, Laharpe, dans l'ignorance de ce qui s'était passé les 23 et 24, incomplètement renseigné en tout cas, fait part de ses désirs à Bergier de Joutens, maison Wulliamoz en Etraz, à Lausanne. Tout d'abord, il est flatté de ce que le Comité de réunion, autrement dit le Comité des pétitionnaires siégeant à la maison Renou, dans le local du Cercle des jeunes négociants, lui ait fait parvenir ses remerciements pour l'activité que, lui, Laharpe, déploie à Paris. Puis:

« Vos premières m'apprendront, je l'espère: 1^o que la convocation de vos assemblées primaires a eu lieu; 2^o que vos députés sont nommés et réunis à Lausanne; 3^o que vous êtes déjà Assemblée délibérante réunissant tous les pouvoirs ainsi qu'une convention; 4^o que vous avez chassé vos Bernois ou que vous les avez mis en état d'arrestation pour servir d'otages; 5^o que vous avez décrété votre indépendance; 6^o que vous avez formé un gouvernement provisoire et décrété des remerciements au Directoire-Exécutif en réclamant sa protection ultérieure; 7^o que

vous avez adressé tous ces décrets aux peuples des autres cantons, en les invitant à briser leurs fers et à organiser leurs gouvernements provisoires afin qu'on puisse s'occuper tout de suite de la Constitution qui doit donner à la République héliétique l'union et l'énergie... »

Insistons sur ces derniers mots. L'idée de Laharpe n'est pas, comme beaucoup le croyaient et le disaient, de voir Vaud former une république lémanique séparée, mais un canton de la République helvétique. Toutefois, quelques années auparavant, il avait écrit des *Lettres à Philantropus* où il développait un plan de partage de l'Helvétie en trois républiques, plan repris à peu près sous la même forme, en mars 1798 par Brune; ces lettres, publiées en anglais à Londres en 1790, furent traduites en français et parurent à Paris peu avant le 24 janvier. Il y avait dans l'esprit de Laharpe une contradiction, qu'il s'efforçait pourtant de faire disparaître.

Une idée occupait l'esprit du patriote et montre qu'il ne désirait nullement voir les Français entrer en Suisse. Cette idée est celle-ci: une fois l'Assemblée vaudoise constituée et l'indépendance proclamée par elle, le danger militaire sera écarté: « Ces opérations sont les seules qui puissent vous garantir complètement; votre révolution étant faite, les troupes ne mettront pas le pied sur votre territoire. »

Tel n'était pas le dessein du Directoire. Les soldats de Ménard attendaient les événements dans le Pays de Gex. Les patriotes vaudois s'étaient rendu compte que seuls ils ne pouvaient rien faire. Aussi leurs délégués se rendent-ils auprès du général français pour lui déclarer que les députés réunis à Lausanne acceptent le secours. Cependant, sur la place de la Palud, presque en même temps, le peuple acclame le drapeau vert de la République lémanique. Dès les premières heures, le matin du 24 janvier, la nouvelle s'en répand dans tout le canton et le Comité central des députés se transformant en Assemblée provisoire des représentants vaudois, lance sa proclamation pour instaurer le nouvel état de choses.

L. Mogeon.



MISTRAL

N vient de célébrer dans toute la Latinité les fêtes du centenaire de *Mistral*, l'immortel génie provençal, l'auteur de *Mireille* et de *Calendau*. Le *Conteur vaudois* les a signalées à l'attention de ses lecteurs. Il voudrait aujourd'hui montrer une autre face du talent de Mistral. Le poète a collaboré dès sa fondation à l'*Armana provençau*. Il y a publié quelques anecdotes très savoureuses. Nous en donnons une aujourd'hui, avec la traduction française. Nos lecteurs auront du plaisir à constater la parenté du provençal et du patois vaudois.

LOU VIN DOU PURGATORI

Li gènt d'autre-tèms se gathavon pèr rire, e meme li curat se permetten la galejado. Mai, defes, en galejant atroubavon sabato à soun pèd.

Un jour, un parrouquian dou curat de Bezouço, estènt vengu en clastro, diguè au capelan:
— Bonjour, curat! Veniéu vous adurre dès escut pèr faire dire un trentenari à moun paure paire.

— Aco's d'un brave drole, respoudegùè lou prèire. Mete l'argènt sus la chaminèio, e vène béure un cop.

E moussu lou curat destapo uno vièio fiolo, n'en vuejo un travès de det dins un parèu de got, n'en porge un au parrouquian, e pièi, agüènt touca, li dous bevèire ausson lou couïde.

— Santa-Dèi, moussu lou curat! cridè lou Bezouciè en se lipant li brego, acio's pas de pis-sagno de gârri! Mai que vin es aco?

— Devino, moun enfant.

— Es de vin de Tavèu?

— Noun.

— De Langlado?

— Pesqui pas!

— De Chusclan?

— Ah! pas mai.

— De Castèu-Nou-de-Papo?

— Encaro plus pau.

— Me fe de Diéu! curat, ai proun manja de favo...

— Bèn! vos que te lou digue?

— Digas, moussu lou prèiu.

— Es lou vin dou Purgatori.

Ma fisto, sus-lou-cop, lou parrouquian se viro, mando la man sus la chaminèio, e remet dins sa poch li dès escut dou trentenari.

— Mai que fas, moun ami? cridè lou capelan.

— Emporte l'argènt di messo.

— Mai coume, escumerge! voudriès leissa toun paire au founs dou Purgatori?

— Ah! m'engardariéu bèn, repliquè lou Bezouciè, de lou tira d'aqui! un rode mounte i'a de tant bon vin! « Ah! gusa! me diré moun paire, que noun me ié leissaves dins lou sant Purgatori, que bevian de vin de Diéu! »

(Arm. Prouv. 1877).

LE VIN DU PURGATOIRE.

Les gens d'autrefois se chatouillaient pour rire, et même les curés se permettaient la plaisanterie. Mais parfois, en plaisantant, ils trouvaient savate à leur pied.

Un jour, un paroissien du curé de Bezouze, étant venu au presbytère, dit au curé:

« Bonjour, curé; je venais vous apporter dix écus pour faire dire un trentenaire à mon pauvre père. »

— C'est d'un bon fils, répondit le prêtre, mets l'argent sur la cheminée et viens boire un coup. »

Et monsieur le curé débouche une vieille fiole, en vide deux travers de doigt dans deux verres, en offre un au paroissien, et puis, ayant trinqué, les deux buveurs haussent le coude.

— Sainte Vierge, monsieur le curé, cria le Bezoucier, en se léchant les lèvres, ce n'est pas du pissat de rat! Mais quel vin est cela?

— Devine, mon enfant.

— C'est du vin de Tavel?

— Non.

— De Langlade?

— Point du tout.

— De Chusclan?

— Ah! pas davantage.

— De Châteauneuf-du-Pape?

— Encore moins!

— Ma foi de Dieu, curé, j'ai assez cherché!

— Eh bien! veux-tu que je te le dise?

— Dites, monsieur le prêtre.

— C'est le vin du Purgatoire.
Ma foi, sur le coup, le paroissien se retourne, envoie la main sur la cheminée et remet dans sa poche les dix écus du trentenaire.

— Mais, que fais-tu, mon ami ? cria le curé.
— J'emporte l'argent des messes.
— Mais comment, excommunié ! tu voudrais laisser ton père au fond du Purgatoire ?
— Ah ! je me garderais bien, répliqua le Bezoucier, de le tirer de là ! Un lieu où il y a de si bon vin ! « Ah ! mauvais gaeux ! me dirait mon père, que ne m'y laissais-tu dans le saint Purgatoire, où nous buvions du vin de Dieu ! »

(Alm. Prov. 1877).

¹ Littéralement : « J'ai assez mangé de fèves ! »

CASSAGE DES NOIX ET RESSAT

Tableau d'autrefois.



À l'automne, quand les feuilles des arbres deviennent rouges et jaunes, et qu'elles commencent à tomber, autour des grands noyers, les perches, à grand bruit, ont abattu et déniché les fruits qui sonnent en tombant. Les uns ont encore le brou dur et amer, que les mains, qui se teignent de belle couleur de jais, séparent à l'envi. Bientôt ces noix se séchant sur les claies d'osier, à la cheminée, ou sur le devant des salles hautes, les enfants et les souris leur livrent une guerre que les chats et les gronderies ne sont pas toujours heureux de réprimer. Garçons et filles du hameau accourent, un soir, à la chambre doucement chauffée, pour la gaie besogne. Voici d'abord la longue table, où sont assis, jeunes et vieux. A son haut bout est placé le vieux grand-père, qui préside à l'ouvrage. Dans ces rides, sous ces cheveux blanchissants et sur ces lèvres crispées l'on reconnaît le vieillard débonnaire ; sous cette vieille écorce l'on entend presque battre un cœur d'homme juste, et dans tout cet être, une personne qui a connu ce que c'est que la vie et son pénible fardeau.

Mais le travail commence. Chaque jeune homme est armé d'un marteau et d'un carron ou d'un bloc de bois, où il devra tourner adroitement le fruit qui étant frappé, se brisera en quatre parts égales. Malheur à celui qui laisse une noix mal cassée. Les filles épluchent et séparent le cerneau du zeste mince et flexible. Puis, tandis que les vastes plats de terre cuite se remplissent, et s'entassent des dunes jaunes ou brunes des noix épluchées, les libres propos, les rires bruyants éclatent à l'envi, et se mêlent par intervalles, aux contes et aux chansons. Vous qui aimez la patrie, venez mêler vos voix à celle-ci qui entonne cet hymne aimé :

*La connais-tu cette heureuse patrie
Où la nature assembla ses trésors ?
Elle est riante ainsi que l'Italie,
Terrible ainsi que les rives du Nord.
La connais-tu ce beau pays ?*

Et tous répondent en chœur avec enthousiasme.

O mes amis,
O mes amis,

C'est notre heureux pays !

Au milieu du fracas des marteaux, des rires et des chants arrivent, comme par enchantement, le plat d'étain couvert de pommes dorées, le pain aux formes grandioses, le fromage piquant et le vin nouveau non limpide encore. Les casseurs ont fini la tâche qui leur était imposée. L'un d'eux sort furtivement, et va, chantant durant le trajet chercher le ménétrier du village, arrêté, sans doute d'avance. Mais les jeunes filles se hâtent ; puis, malicieuses, cachent, dans leur tablier, une bonne provision de coquilles de noix. Malheur à celui qui n'en est pas pourvu, car la guerre va commencer. L'un commence, et tous de tâcher d'atteindre, et de rire, et de se plaindre quand, tout à coup, les sons bruyants de la clarinette font cesser le combat. Et joyeux, l'on pousse les bancs, la table, les chaises le long du mur, et la danse, en son cercle rapide, commence à égayer, d'une autre manière la vive jeunesse. Parfois, l'entraîn devenant général, une petite fille, amie du grand-père, l'entraîne, et le bonhomme trouve

encore que cela ne va pas trop mal, pour ses jambes de soixante et quelques années.

Une autre fête de nos campagnes si belles, et où je vous invite, ami, c'est le *ressat*. Là, depuis trois semaines et plus peut-être, les fléaux, en cadence, ont frappé l'épi recueilli durant la moisson. Ici, c'est la machine qui hurle en marchant et dont la précieuse récolte a reçu les atteintes des langues de fer. Elles ont été pénibles, ces semaines, pour les bras des pauvres batteurs. Mais tout est au grenier : l'on a eu tant de quartiers de froment, de blé, de seigle, d'orge et d'avoine que l'on est fort content. Aussi la bonne mère, à l'œil candide et doux, a-t-elle envoyé quérir à la ville de quoi faire un splendide repas. Elle ne laisse pas, non plus, d'attaquer les bâtons de la cheminée. Le soir est venu. On se met à table ; mais il manque l'un des batteurs. Où est-il ? on devine. Content d'avoir terminé son rude labeur, il est allé voir l'amie de son cœur, et lui demander un moment pour passer compensation nécessaire pour le temps qu'il a perdu. Il arrive : maintes plaisanteries l'assailent. Mais la table, comme elle est chargée ! Ici, les choux superbes, flanqués d'énormes saucissons fument à l'envie ; là, un gros jambon, attend le couteau de l'adroit distributeur ; plus loin, un plat de daube, un autre de rôti bien doré, et puis, pour couronne, une file de bouteilles qui s'en va d'un bout de la table à l'autre.

Comme cela sent bien toute la largeur de la campagne et la profusion des biens qu'elle renferme !... La joie, étant à l'unisson, tout ce dont elle se compose se donne bientôt essor. Chacun rappelle les peines qu'il a eues, les farces qu'il a faites, et les historiettes qu'il a contées. Puis les chansons diverses retentissent, et les âmes s'abandonnent à de joyeuses et émouvantes expansions.

Charles Jaccottet.

Est-ce vous ? — Il y a quelque part deux frères jumeaux qui se ressemblent comme deux gouttes d'eau. Un quidam en rencontrant un, lui dit :

— Comme on peut se tromper ! De loin je croyais voir monsieur votre frère ; ensuite il me semblait que c'était vous, et maintenant seulement je vois que c'est bien monsieur votre frère.

A l'examen. — Dans un examen de mioches :
— Pourquoi Adam a-t-il mordu la pomme ?
— Parce qu'il n'avait pas de couteau.

NEZ A VENDRE

DEUX voyageurs de commerce étaient assis dans un salon d'hôtel, se racontant l'un à l'autre leurs exploits ; après quoi ils se demandèrent mutuellement pour quelle branche ils voyageaient. L'un d'eux, à l'inexprimable stupefaction de ses interlocuteurs et de quelques assistants, déclara qu'il voyageait pour le compte d'une maison de nez humains, et qu'il avait précisément l'intention d'acheter celui du monsieur en face de lui.

La livraison, ajouta-t-il, n'est exigible qu'après la mort, mais le paiement est immédiat.

— Et combien m'offrez-vous ? demanda le propriétaire du nez.

— Il faut que je consulte le tarif, répondit le voyageur.

Après avoir mesuré l'appendice nasal et fait ses calculs, le voyageur l'évalue à 750 francs.

Le contrat est dressé ; chacune des parties s'engage, en cas de dédit, à payer dix bouteilles de champagne en guise de dommages-intérêts. Le vendeur signe, à condition de rester en possession incontestée de son nez durant toute sa vie.

— Parfaitement ! dit le voyageur. Vous aurez votre argent demain matin. Puis il appela un garçon auquel il souffla deux ou trois mots à l'oreille ; celui-ci revint après quelques minutes, tenant des pincettes chauffées à blanc. Notre farceur s'en emparant, s'approcha gravement du propriétaire du nez, quelque peu effaré.

— Qu'est-ce... qu'est-ce que vous allez faire ?...

— Je vais marquer votre nez au chiffre de la maison, comme je le fais toujours, pour pouvoir le reconnaître ensuite.

Nez du monsieur.

SATURATION

ENFIN, vous voilà, soupira Mariette, en faisant entrer le Docteur. Madame est dans un état...

— Conduisez-moi...
— Une seconde, que je voie si Madame peut vous recevoir...

— Puisqu'elle m'a fait demander...
— C'est moi qui vous ai téléphoné, Monsieur le Docteur. Elle, n'est-ce pas ?... Si vous voulez bien entrer au salon, une minute...

Mariette s'effaça pour laisser passer l'homme de l'art. Un piano à queue occupait l'angle droit de la vaste pièce. Le meuble du gramophone faisait vis-à-vis. Devant la cheminée béait le haut-parleur de la T. S. F. Une pile de disques encombrait une petite table Louis XVI aux pieds fragiles.

— Si Monsieur le Docteur veut bien me suivre ?

— Attendez, Mariette. Un mot avant de voir la malade. De quoi s'agit-il ?

Les yeux de la fidèle femme de chambre s'emplirent de larmes :

— Si je le savais, murmura-t-elle.
— Evidemment. Vous ne m'auriez pas fait demander... Mais enfin, vous pourriez me dire comment la chose a débuté. Car, c'est bien une crise ?

— Une crise terrible. J'ai vu souvent flancher Madame. A ce point-là, jamais.

— Aucune cause, selon vous ?

— Aucune. Madame, jusqu'à ce matin, paraissait dans son état normal, c'est-à-dire excitée, trépidante.

— Je vais l'examiner.

Recroquevillée sous les couvertures, la malade avait des détentes subites, puis se pelotonnait pour reprendre aussitôt ses mouvements désordonnés. Elle ne vit pas entrer le médecin, ne tourna pas la tête, lorsqu'il s'assit au pied du lit. Parfois elle ouvrait les yeux, regardait le plafond, comme pour y chercher une araignée. Les plis du front indiquaient l'effort de concentration. Des mots sans suite s'échappaient d'une bouche à demi-ouverte. Le docteur vint plus près, afin de contrôler ces paroles.

— Conférence... récitai, psalmodiait la pauvre femme. Concital... référence...

— Elle se croit en soirée, marmotta le docteur.

— Ziélin, Pougler...

— Des amis, sans doute, qu'elle rencontre en son délire.

— Stravel... Rawinsky...

— Vous m'entendez, Madame ?

— Moven et Beethozart... Frank Zoomer...

Alois Tarmin...

— Madame, je suis votre docteur M'entendez-vous ?... Répondez, je vous prie.

— Ah ! la cinquième...

— Je suis le docteur Bardaud...

— La septième... la neuvième...

— Rien que des impairs. C'est grave...

Affermissant sa voix, le médecin déclara encore, en scandant les syllabes :

— Je viens pour vous soigner, vous guérir. Je suis votre docteur.

— Le docteur Weingartner, Gartweiner, Nerweingart ?...

— Docteur Bardaud, chère Madame. Voyons, tâchez de rassembler vos esprits.

— Ansermet, Closset... Anmecloss... Sermet...

— Je vous conjure, petite madame, de m'écouter, de me répondre. Ce matin, en vous levant, que ressentiez-vous ?...

— Quator Busch... Quatubusch or... Jack Hylton et les boys... Jack Hythoys et ses Tons... Debussy... Brahms... Debramsy... Buss... La Walkyrie... la Walriky... Walrikyla... Walkyryla... Keskyryla ?...

— Je vous demande pardon, Madame, c'est moi, votre docteur... Non, non, ne parlez plus, vous vous fatiguez inutilement. Dormez, plutôt. Je vais vous faire une piqûre calmante.

Immédiatement, la malade s'endormit. Son souffle, d'abord haletant, prit un rythme plus